

Genre et politique en France: l'élection présidentielle en question

Janine Mossuz-Lavau*

RÉSUMÉ

En 2007, pour la première fois en France, un grand parti politique, le parti socialiste, a présenté une candidate à la présidence de la république. Elle n'a pas été élue mais sa campagne revêt une importance particulière dans un pays où il n'y avait jusque-là que 12,3% de femmes à l'assemblée nationale (18,5% depuis les législatives de juin 2007). Cet article analyse la signification de cette candidature du point de vue du genre dans l'histoire de l'éligibilité en France et dans l'histoire du vote.

Mots-clés: genre; elections; éligibilité; vote; féminisme; pouvoir exécutif; femmes.

Depuis mai 2007, en France, elle est devenue «la femme fatale». Elle, bien sûr, c'est Ségolène Royal, et *La femme fatale* est le titre d'un livre qui lui est consacré par deux journalistes du Monde¹. Le succès de ce livre — qui s'est très bien vendu — montre que malgré l'échec enregistré le 6 mai 2007, lors du second tour de l'élection présidentielle, l'intérêt pour la première femme candidate d'un grand parti à la magistrature suprême ne faiblit pas.

Il s'agit en effet d'une première en France, dont il faut d'abord rappeler les étapes pour évaluer ensuite ce que cela signifie par rapport à l'histoire de l'éligibilité et à celle du vote dans ce pays.

I. L'irrésistible ascension de Ségolène Royal

En janvier 2006, paraît en France un livre d'un journaliste très connu, Alain Duhamel, intitulé *Les prétendants 2007* (Plon), qui dresse une galerie

de portraits des présidentiables. La plupart des dirigeants du parti socialiste y figurent. Ségolène Royal, présidente socialiste de la région Poitou-Charentes (la seule femme en France présidente d'une région), en est absente. Pourtant, elle s'était annoncée quelques mois plus tôt. Dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, dès septembre 2005, elle avait déclaré: «Si, à un certain moment, il s'avère que je suis la mieux placée et donc que je suis sollicitée par le Parti socialiste parce que je peux faire gagner mon camp, je le ferai.»

Les instituts de sondages se mettent alors à la tester et font apparaître une percée pour le moins spectaculaire. Sa popularité augmente d'enquête en enquête. En décembre 2005, selon l'IFOP, elle est en tête aussi bien devant François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste, que devant Bernard Kouchner, l'un des hommes les plus populaires de France. En mai 2006, elle est considérée comme «la meilleure candidate pour représenter le parti socialiste» par 50% des sympathisants socialistes. Ce schéma va demeurer stable jusqu'à l'automne 2006.

Arrive alors la première échéance importante: le vote des militants socialistes qui doivent, le 16 novembre, désigner leur candidat(e) pour l'élection de 2007. Elle recueille 60,6% des suffrages contre 20,8% à Dominique Strauss-Kahn et 18,6% à Laurent Fabius. Ségolène Royal a bénéficié d'une popularité sondagière exceptionnelle et est apparue comme celle qui avait le plus de chances de battre le candidat de la droite, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et président de l'UMP (Union pour un Mouvement Populaire). Pendant encore près de deux mois, elle va conserver cette aura qui fait croire à beaucoup qu'elle peut l'emporter. Elle entre dans une phase d'écoute: elle a en effet décidé de faire de la politique autrement et se livre à une série de forums participatifs afin de recueillir les avis des Français et de bâtir un projet en fonction de leurs attentes, leurs demandes, leurs souffrances.

Mais le 14 janvier 2007, Nicolas Sarkozy est officiellement investi par l'UMP comme candidat à l'élection présidentielle et même si certains sondages donnent encore Ségolène Royal gagnante par rapport à lui, elle apparaît — d'après la distinction établie par le politologue Pascal Perrineau — supérieure

* Directrice de recherche au CNRS (CEVIPOF/Sciences Po).

¹ Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin, *La femme fatale*, Paris, Albin Michel, 2007.

à Nicolas Sarkozy en proximité mais inférieure en capacité. En capacité à devenir le chef de l'État.

Les relations avec sa famille politique sont souvent tendues. Elle a la faveur des militants et d'un certain nombre de responsables mais les candidats écartés à son profit et leurs équipes laissent voir leur rancœur. Elle-même ne tient pas dans un premier temps à apparaître comme une éléphant parmi les «éléphants» (comme on appelle familièrement en France les personnalités du PS). Il y a là une équation difficile à résoudre: comment être cette femme indépendante, apportant le souffle d'air frais et la nouveauté réclamés par les Français, et utiliser à son profit l'appareil socialiste qui a ses militants, ses réseaux mais aussi ses courants?

Après sa déclaration de candidature et dans l'hypothèse d'un second tour qui l'opposerait à Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy obtient à diverses reprises 52% des voix, telles que mesurées par les sondages.

Il faut aussi mentionner la montée d'un candidat centriste, François Bayrou, qui se présente comme le porte-parole des gens raisonnables refusant de se laisser enfermer dans le duel droite-gauche. Il se place très vite en troisième position et son score ne va pas cesser de croître.

Le déclin de Ségolène Royal dans les sondages va s'accroître dès la fin janvier. Le 11 février 2007, elle présente son programme, issu des débats participatifs, son pacte présidentiel. Dès le lendemain, l'Institut CSA la donne à 46/54 contre Nicolas Sarkozy.

On va assister à une évolution assez curieuse de la situation. La candidate socialiste bat les records d'audience quand elle débat à la télévision, attire beaucoup de monde dans ses meetings (60 000 personnes à Paris le 1^{er} mai) mais sans parvenir à rattraper Nicolas Sarkozy, et sans se faire pour autant rejoindre par François Bayrou. Les résultats de l'élection sont les suivants. Lors du premier tour, le 22 avril, Sarkozy obtient 31,18% des suffrages, Royal 25,87% et Bayrou 18%. Au second tour Sarkozy l'emporte avec 53,06% contre 46,94% à Royal. La participation est exceptionnelle: près de 84% des Français se rendent à chaque fois aux urnes.

Après ce rappel factuel, il importe de com-

prendre ce qui s'est passé et de s'interroger sur la dimension du genre, sur ce qui, dans cette campagne, a été marquée par le fait qu'une femme était en compétition.

Tout d'abord, quand Ségolène Royal a annoncé sa possible candidature (en septembre 2005), elle a été accueillie par des sarcasmes dans son propre camp. Des responsables du Parti socialiste ont prononcé publiquement les phrases suivantes: «Mais qui va garder les enfants?», «La présidentielle n'est pas un concours de beauté», «La présidentielle n'est pas une affaire de mensurations» (dit par une femme...) et plus tard, lors de la campagne interne au PS, «Elle aurait mieux fait de rester chez elle, à lire ses fiches cuisines.»

Le relais a été pris ensuite par la droite dans un registre que les femmes politiques connaissent bien, celui de l'incompétence. Quand des femmes veulent faire de la politique, on rétorque toujours: «Oui, mais il va falloir qu'elles se forment, qu'elles apprennent.» Comme s'il y avait un gène de la politique que l'on ne retrouverait que dans la population masculine, les femmes en étant dépourvues. Donc on a monté en épingle des erreurs de chiffres ou des déclarations maladroites de Ségolène Royal sans appliquer le même traitement à Nicolas Sarkozy.

Attaquée sur sa qualification femme, Ségolène Royal a, de son côté, joué sur celle-ci, tenté d'en faire un atout, pratiquant comme on dit dans le jargon sociologique, l'inversion du stigmat. Elle s'est mise en scène dans sa féminité, son élégance, en insistant sur le fait qu'elle était une femme. Elle déclarait déjà le 26 novembre 2006 aux militants du Parti socialiste: «En choisissant une femme, vous avez accompli un véritable acte révolutionnaire.» Elle s'est très souvent référée à Jeanne d'Arc. Ce qui n'était pas une nouveauté chez elle. Déjà en 1998, lors d'un discours à Orléans, elle s'était adressée à celle-ci en disant: «Si je puis... te dire, sans détour, de femme à femme, quelques mots simples. Tu as commis un triple sacrilège: être une femme stratège, être une femme de guerre, être une femme de Dieu.» Mais surtout, Ségolène Royal a choisi de se positionner en mère.

Le 11 février 2007, quand elle dévoile son programme au cours d'un grand meeting, elle s'exclame en posant ses poings sur son ventre: «Je sais,

en tant que mère, que je veux pour tous les enfants qui naissent et qui grandissent en France la même chose que j'ai voulue pour mes propres enfants²».

Elle se présente d'ailleurs, d'une certaine manière, en mère de tous les jeunes mais aussi des exclus, des handicapés. Elle est celle qui va protéger les Français après les avoir écoutés.

Puis, et cela s'accroît particulièrement vers la fin de sa campagne, elle tend à apparaître comme une madone. Tout de blanc vêtue, un sourire interrompu et des phrases qui fleurissent bon un certain mysticisme. Comme par exemple quand elle déclare aux journalistes «Je suis habitée»³. Un ancien dirigeant et ministre socialiste, qui a rejoint son équipe de campagne, dit d'elle le 13 avril dans un meeting à Belfort: «Ça fait longtemps que je n'ai pas été au catéchisme mais je peux dire que tu es l'incarnation vivante de la France.» À une semaine du premier tour, Ségolène Royal lance à ceux qui l'écoutent: «Un souffle se lève. Forçons cette chance de nos mains. Aidez-moi, portez-moi, c'est avec vous que je gagnerai.» Elle réhabilite la tendresse, l'amour, elle tente de faire passer le message «aimons-nous les uns les autres».

Une troisième intervention du genre dans sa campagne doit être signalée: ce qu'elle prévoit en faveur des femmes. Elle a annoncé très tôt que sa première loi serait une loi-cadre contre les violences, mais aussi qu'elle instaurerait un service de la petite enfance, qu'elle relèverait les retraites les plus faibles qui sont essentiellement le lot des femmes, et encore qu'elle ferait entrer les cendres d'Olympe de Gouges au Panthéon⁴. On se souvient aussi de sa harangue sur les «femmes voilées, femmes mutilées, femmes excisées, femmes violées» qui évoquait celle du général de Gaulle

parlant de Paris au moment de la Libération, à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

II. La candidature de Ségolène Royal au regard de l'histoire de l'éligibilité

Au regard de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir, la France a longtemps fait figure de parent pauvre (et le fait encore sous certains aspects). On a souvent parlé, de ce point de vue, de «l'exception française». Il faut rappeler d'ailleurs qu'elle a été une des dernières grandes démocraties à accorder les droits de vote et d'éligibilité aux femmes (avril 1944).

Pour ce qui concerne la place de ces dernières dans les assemblées élues et tout particulièrement la plus importante, l'Assemblée nationale, l'évolution a été extrêmement lente et n'est pas allée très loin pour l'instant⁵. En 1946, elles sont 5,6%. Chiffre qui va diminuer au bout de quelques années notamment avec l'avènement de la Cinquième République et du gaullisme (1,6% de 1958 à 1973). Une légère remontée s'esquisse par la suite. Au soir des législatives de 1993, elles sont 5,9%. En 1997, une augmentation peut être observée: on atteint 10,9% après les élections anticipées. Chiffre qui s'explique par une décision de Lionel Jospin, alors Premier secrétaire du Parti socialiste, qui impose de réserver 28% des circonscriptions à des femmes. Pour la petite histoire, rappelons que, dans les couloirs du PS, des hommes prédisent que le Parti va perdre les élections à cause de ce dispositif et que, de toutes les façons, il n'y aura pas suffisamment de candidates. Le démenti arrive sur toute la ligne puisque la gauche l'emporte et que, dans près de 40% des circonscriptions «réservées», il n'y a pas une mais deux ou trois candidates à la candidature⁶. En 2002, alors que la France a voté en 2000 des lois dites sur la parité (après la révision constitutionnelle de 1999), on ne compte à l'Assemblée nationale, au

² Ségolène Royal est mère de quatre enfants.

³ Terme qui a une connotation spirituelle, parfois artistique et souvent religieuse. Il signifiait que Ségolène Royal se sentait investie d'une mission qui l'animait, la portait toute entière. Ses détracteurs ont surtout retenu la dimension religieuse du terme.

⁴ Olympe de Gouges, une des héroïnes françaises des féministes, a vécu de 1748 à 1793. Elle est l'auteure de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Elle mourut guillotinée après avoir écrit: «La femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la tribune.»

⁵ Pour plus de détails, sur cette évolution, comme sur celle du

vote, cf. Janine Mossuz-Lavau, «Genre et politique», Pascal Perrineau et Luc Rouban (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 95-121.

⁶ Cf. Philippe Bataille et Françoise Gaspard, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent*, Paris: La Découverte, 1999.

⁷ Mariette Sineau, «Le vote hommes/femmes au premier

soir du second tour des législatives, que 12,3% de femmes. En 2007, le 17 juin, elles sont 18,5%.

Comment expliquer ce paradoxe?

Il faut se reporter au texte des lois. Elles prévoient la parité par «blocs de six» pour les élections municipales dans les communes de 3.500 habitants et plus. Dans chaque bloc de six candidats il faut la présence de trois femmes. Pour les élections régionales, européennes et celles des sénatoriales qui se déroulent à la proportionnelle, le système est celui de la parité alternée (doivent se succéder sur les listes un homme, une femme, un homme, une femme etc. du début à la fin de la liste). Toutes ces élections ont lieu à la proportionnelle et les listes qui ne sont pas paritaires ne sont, tout simplement, pas enregistrées. La contrainte est donc totale. Les résultats ne se sont pas fait attendre: aujourd'hui, on compte 47% de femmes dans les conseils municipaux des communes de 3.500 habitants et plus, 48% dans les conseils régionaux, 44% dans la délégation française au Parlement européen.

En revanche, la loi n'a pas eu d'effet lors des élections législatives car elle n'était pas contraignante. En effet, les partis qui ne présentent pas 50% de candidates reçoivent moins d'argent de l'Etat au titre du financement dont ils bénéficient. Ils peuvent donc choisir d'avoir un manque à gagner plutôt que d'accroître leur représentation féminine. Ce qu'a fait l'UMP en 2002 en présentant moins de 20% de candidates et, dans une moindre mesure le PS (avec 36% de femmes). L'UMP a donc enregistré un déficit annuel, pendant toute la législature, de plus de quatre millions d'euros, le PS subissant pour sa part une imputation financière de plus d'un million d'euros par an.

En 2007, l'UMP a présenté 26,6% de candidates, le PS 45,5% mais à l'évidence pas toujours dans des circonscriptions gagnables. Les petits partis ont joué le jeu, certains par conviction, d'autres pour obtenir le maximum de financement public sur la partie concernant les candidats (l'autre partie étant calculée à partir du nombre d'élus).

Ces résultats placent la France dans le peloton de queue de l'Europe. Nous sommes loin derrière la Suède (45,3% d'élues), la Norvège (37,9%),

la Finlande (37,5%), le Danemark (36,9%), les Pays-Bas (23,7%), l'Espagne (36%), l'Allemagne (31,8%) ou encore la Suisse (25%).

Paradoxalement, les femmes sont présentes dans les gouvernements français dans des proportions plus importantes qu'au Parlement. Comme l'écrit la philosophe Geneviève Fraisse, «elles gouvernent mais ne représentent pas» (Libération, 13 septembre 1995). Ce paradoxe remonte d'ailleurs à des temps déjà anciens. En 1936, Léon Blum a nommé dans le gouvernement du Front populaire trois femmes sous-secrétaires d'État alors qu'elles n'étaient ni éligibles ni même électrices. Il a fallu attendre 1947 pour qu'une femme, Germaine Poinso-Chapuis, soit ministre à part entière. Sous la Cinquième République, les femmes acquerront un peu plus de visibilité avec la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981). Elles sont quatre au total dont une secrétaire d'État à la condition féminine et Simone Veil, ministre de la Santé, qui va préparer le projet de loi autorisant l'avortement. Dans la suite de l'histoire politique récente de la France, chaque fois qu'il y a eu un gouvernement de gauche, le nombre de femmes «aux responsabilités» s'est accru, et il a diminué quand revenait un gouvernement de droite. Le maximum a été atteint, pour la gauche, par les gouvernements Jospin (autour de 30% entre 1997 et 2002) et pour la droite, un changement notable vient de se produire en France. Le nouveau Président, Nicolas Sarkozy, avait annoncé qu'il formerait un gouvernement paritaire. Effectivement, dans le gouvernement Fillon I, sur les quinze ministres nommés, sept sont des femmes (dont une à l'Intérieur, une autre à la Justice) mais les secrétaires d'État et le Haut-commissaire sont tous des hommes. Ce qui, mathématiquement, oblige à constater que, sur les vingt-et-un membres du gouvernement, on compte sept femmes, ce qui n'a jamais fait un résultat de 50%. Mais, avec un tiers, la droite atteint tout de même son record en termes de féminisation de l'exécutif. Dans le gouvernement Fillon II, nommé le 19 juin, après les élections législatives, il y a 11 femmes sur les 33 membres, soit également un tiers.

On n'est cependant pas au niveau du petit peloton des pays qui, dans le monde, ont un gouvernement paritaire ou quasi paritaire: la Norvège (47,4%

de femmes), l'Espagne (47%), la Finlande (44%), la Suède et l'Afrique du Sud (40%), la palme revenant au Chili avec 50%).

Si l'on veut compléter le tableau français, on doit ajouter qu'une seule fois une femme a été Première ministre: Édith Cresson (15 mai 1991-31 mars 1992), pour qui les choses se sont plutôt mal passées.

Pour revenir sur ce que signifie la candidature de Ségolène Royal, c'est la première fois qu'un grand parti présente une femme susceptible d'être élue.

Mais surtout, sa mise en avant ne résulte pas du «fait du Prince» ou de la décision d'un appareil. Elle a lancé sa candidature sans consulter personne et en surprenant tout le monde. Il faut rappeler qu'il ne s'agissait pas dans sa tête d'une idée toute neuve ou d'une lubie: déjà, en 1995, elle avait souhaité se présenter à l'élection interne du Parti socialiste et elle en avait été dissuadée. Par ailleurs, elle a été élue par les adhérents parce qu'elle bénéficiait d'une très grande popularité sondagière, contre des hommes de l'appareil. Et elle a mené une campagne dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'était pas orchestrée par le parti socialiste.

Le simple fait que cette «aventure» ait été possible, même si elle s'est soldée par un échec, est un encouragement pour toutes celles qui veulent exercer des responsabilités politiques. À quelque niveau que ce soit. Si une femme peut être candidate à la Présidence de la République, elle peut l'être a fortiori à la députation, à un poste de ministre, à l'assemblée régionale, aux différents exécutifs etc.

Une interrogation s'impose: la façon dont Ségolène Royal a mené sa campagne signifie-t-elle que les femmes feraient de la politique autrement? Débat récurrent qui connaît des réponses positives et des réponses négatives selon les personnes auxquelles la question est posée. On a souvent dit, et les femmes politiques les premières, qu'elles faisaient de la politique autrement et notamment qu'elles étaient plus douces, plus sensibles, plus à l'écoute, plus dans le concret. Je pense qu'il ne faut pas céder à l'essentialisme. On doit reconnaître qu'à ses débuts la campagne de Ségolène Royal a été différente de celles habituellement conduites en France, parce qu'elle a tenu à organiser des débats participatifs, justement pour se mettre à l'écoute des gens. Mais ce n'est pas une idée qu'elle a

forgée de toutes pièces. Il y a eu des exemples ailleurs, comme au Brésil, ou en Allemagne, et des exemples de jurys citoyens (c'était une des ses propositions). Ces débats participatifs ont d'ailleurs eu leur revers puisqu'ils l'ont fait partir tard dans la campagne officielle.

Par ailleurs, Ségolène Royal a joué sur le fait qu'elle était une mère qui voulait pour tous les enfants de France, et au-delà pourrait-on dire, ce qu'elle voulait pour ses propres enfants. Et c'était sans doute de bonne guerre dans le contexte où elle devait se battre, en ayant comme principaux adversaires des hommes.

Sur cette question de la politique autrement, ma conviction est qu'il n'y a pas un gène féminin et un gène masculin de la politique qui seraient irréductiblement distincts. Je ne suis surtout pas essentialiste ou différentialiste. Je crois au contraire qu'il y a une expertise de la politique, différente chez les hommes et chez les femmes, en raison de leur genre, c'est-à-dire de leur sexe social, défini par leur situation historique et sociologique à un moment donné. Or actuellement, le genre féminin se caractérise par le fait que les femmes sont à la fois dans le public et dans le privé, alors que les hommes sont plus dans le public et y sont totalement lorsqu'ils exercent une activité politique (la plupart des hommes politiques n'auraient pas fait la carrière que l'on connaît s'ils n'avaient pas eu une femme souvent sans profession qui s'occupait des enfants et de la maison). En ayant cette charge du privé, les femmes sont plus au fait des problèmes du quotidien, de la proximité, et peuvent répercuter au niveau politique ce qui touche au réel concret, aux difficultés des gens (ceux qu'on appelle parfois les vrais gens, les gens ordinaires) peut-être plus que les hommes qui pensent pouvoir le faire simplement en arpentant leur circonscription.

III. Que signifie cette élection du point de vue du vote et du genre ?

Pour répondre à cette question, il faut rappeler brièvement la manière dont le vote des femmes a évolué en France. Trois périodes peuvent être distinguées.

Jusqu'à la fin des années soixante s'étend une période d'apprentissage: les femmes s'abstiennent que les hommes de se rendre aux urnes et elles

votent nettement moins qu'eux à gauche. Les années soixante-dix correspondent à une phase de décollage: les électrices se mettent à participer aux scrutins autant que les électeurs et l'écart sur le vote de gauche diminue. Arrive enfin, dans les années quatre-vingt le temps de l'autonomie: les femmes continuent à fréquenter les bureaux de vote autant que les hommes et, depuis 1986, elles soutiennent les candidats de gauche autant qu'eux et parfois plus qu'eux. Mais leurs choix ne sont cependant pas identiques. Si l'on regarde les premiers tours des élections (en France, les élections législatives se déroulent au scrutin uninominal majoritaire à deux tours), on voit qu'elles se prononcent un peu plus que les électeurs en faveur des candidats socialistes et — pendant une brève période — écologistes mais, surtout, qu'elles sont nettement moins nombreuses à choisir l'extrême-droite (le Front national ou Jean-Marie Le Pen en cas d'élection présidentielle). Lors de l'élection présidentielle de 2002, si les femmes seules avaient voté, Jacques Chirac et Lionel Jospin seraient arrivés en tête au premier tour de scrutin et seraient restés en compétition pour le second tour. Si les hommes seuls avaient voté, ils auraient choisi dans l'ordre Jean-Marie Le Pen, puis Jacques Chirac, puis Lionel Jospin.

Aujourd'hui en France, le meilleur rempart contre l'extrême-droite est constitué par les femmes.

Comment les électrices se sont-elles comportées le 22 avril 2007, premier tour de la dernière présidentielle en France? Un sondage réalisé par l'Institut CSA le jour même montre que 28% d'entre elles ont voté pour Ségolène Royal (contre 24% des hommes). Résultats conformes à ce qui était annoncé dans les différents sondages préélectoraux. Au second tour, les sondages indiquant que les femmes ont un peu plus souvent que les hommes soutenu Ségolène Royal (48% contre 46%). Ces résultats seraient dus, si l'on en juge par le travail fait par Mariette Sineau sur les intentions de vote au premier tour (à partir du Panel électoral CEVIPOF/Ministère de l'Intérieur), à la partie jeune de la population⁷. Chez les 18-24 ans, 25% des hommes

et 32% des femmes avaient l'intention de voter pour Ségolène Royal. Chez les 65-74 ans, ils sont respectivement 23% et 24% et, chez les 75 ans et plus, 27% et 22%. Les femmes les plus âgées, qui sont plus souvent des catholiques pratiquantes, à droite, ex-femmes au foyer, n'étaient pas favorables à Ségolène Royal. D'ailleurs, en avril, les femmes au foyer annonçaient moins souvent que les actives une intention de voter pour cette dernière. Mais, outre ces traits sociologiques qui peuvent expliquer la structure électorats, je voudrais rappeler que ces femmes ont été socialisées et ont vécu la plus grande partie de leur vie dans un contexte où la population féminine n'accédait pas aux responsabilités politiques. Et elles ont pu estimer incongru, déplacé, voire inconcevable, qu'une femme brigue la magistrature suprême. Surtout une femme jeune, pas mariée (même si elle a quatre enfants), plutôt jolie. Et cette image d'une femme qui ne peut pas être Présidente de la République a été renforcée à mon sens par les considérations sexistes qui ont accueilli, dans son propre camp, sa candidature («qui va garder les enfants» etc.).

Si l'on essaie de faire un bilan sur ce point: ce que Ségolène Royal a gagné ou a perdu en soutiens parce qu'elle est une femme, on peut répondre que cela ne représente pas grand-chose. Sans doute a-t-elle perdu quelques voix dans ces générations âgées peu habituées à l'ascension politique des femmes, mais il s'agit d'électrices (et d'électeurs) qui votent habituellement moins à gauche que les autres tranches d'âge. Sans doute a-t-elle gagné quelques voix centristes chez les plus jeunes (on sait que, toutes populations confondus, elle a fait son meilleur score chez les 18-24 ans). Mais l'essentiel s'est joué sur un clivage gauche/droite, perturbé par l'émergence d'un «extrême-centre». En France, on vote tout de même beaucoup plus en raison de ses affinités politiques que pour un homme ou une femme qu'on ne choisirait que pour son genre.

Pour conclure, je voudrais indiquer ce que l'on pourrait souhaiter pour l'avenir: que l'on aille vers l'indifférenciation, vers l'interchangeabilité. C'est-à-dire que la participation des femmes aux responsabilités politiques soit la même que celle des hommes, et que la question du sexe de la personne

tour de la présidentielle de 2007. Effets de genre, effets de génération», Paris: Site du Cevipof, 2007.

⁸ Cf. Janine Mossuz-Lavau, «Les femmes et le pouvoir exécutif depuis 1981: la France au regard du monde», Histoire

qui accède à un poste ne soit justement plus une question. Mais ce n'est pas encore pour demain. L'objectif pourtant serait bien celui-là: une société où la parité serait tellement la règle qu'elle en deviendrait «naturelle» et que les femmes politiques ne seraient plus objets de curiosité. À cet égard, les choses commencent à bouger dans le monde, très lentement. Aujourd'hui, sur les 192 pays représentés à l'ONU, sept ont une Présidente (Chili, Confédération helvétique pour un an, Finlande, Libéria, Philippines, Irlande, Lettonie jusqu'en juillet 2007 puisque Vaira Vike-Freiberga vient d'achever son deuxième mandat et qu'un homme va lui succéder). On en compte un peu moins parmi les chefs de gouvernement⁸.

Au total, ces chiffres ne sont pas considérables mais c'est la première fois qu'ils sont aussi «élevés» (avec des guillemets car tout est relatif), qu'ils touchent des pays peu attendus dans ce domaine (Chili, Libéria), qu'il met en scène des femmes qui ne sont pas toutes là au titre de leur appartenance dynastique (comme l'étaient Indira Gandhi ou d'autres dirigeantes asiatiques), mais en raison de leurs engagements politiques, de leur militantisme et d'une victoire due au suffrage universel. Par ailleurs les médias — européens en tout cas — sont désormais très sensibilisés à cette question de l'émergence politique des femmes. Ce qui permet de voir signaler assez vite les manquements à l'égalité lorsque ceux-ci se font par trop criants.

Je dirais pour terminer sur la France que la culture de l'égalité politique fait son chemin, quelles que soient les arrière-pensées qui accélèrent sa progression. Reste à espérer une diffusion dans tous les domaines, et dans les autres pays, d'une

et politique, n° 1 [revue en ligne du Centre d'histoire de Sciences Po].